

dépuis quelques mois, ne se sont pas pour-
vûs à la Datterie pour avoir des Bules, afin *de Rome*
de ne pas contrevenir à la Déclaration du *d'Espagne.*
Roi d'Espagne, portant deffensé à tous ses
sujets de se pourvoir en Cour de Rome,
& d'y envoyer aucun argent, sous peine
de l'indignation de S. M. & de confisca-
tion de leurs biens; Cette deffensé est
fondée sur ce que la Datterie attire beau-
coup d'argent d'Espagne; que le Pape
sous pretexte de contributions forcées,
donne ce même argent aux troupes Im-
periales & Allemandes, qui font une
guerre injuste à ses fideles sujets, &c.

Cette source abondante étant tarie,
on ne sauroit croire jusqu'à quel point
la Cour de Rome en est affligée: Sa
politique, toute fine qu'elle est, n'a pas
pû la garantir du fâcheux labyrinthe,
dans lequel elle s'est enfoncée: n'ayant
pas empêché l'entrée des Imperiaux
dans l'Etat de l'Eglise, lors que cette
Cour le pouvoit, elle a été intimidée,
& même maltraitée jusqu'au point de
faire oublier au Pape le plus essentiel
d'un Prince neutre: La crainte l'a porté
à faire un Traité avec la Maison d'Au-
triche, où l'honneur & les interêts du St.
Siege n'ont guere été moins sacrifiez
qu' ceux de la Couronne d'Espagne:
C'est ce qui a persuadé Sa M. C. que le
S. Pere n'étoit pas libre, & qu'Elle ne
pouvoit avoir aucun commerce avec lui,
jusques à ce qu'il eût été rétabli dans sa
premiere liberté: En attendant ce calme,
que l'Eglise affligée doit souhaiter avec
ardeur, le Roi Catholique, qui en est un